

Recherches sociographiques



Les Cercles de fermières: une contribution à la survie du monde rural

Yolande Cohen

Volume 29, numéro 2-3, 1988

Le monde rural

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056371ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056371ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cohen, Y. (1988). Les Cercles de fermières: une contribution à la survie du monde rural. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 311-327.
<https://doi.org/10.7202/056371ar>

Résumé de l'article

Un visage méconnu du monde rural est dévoilé par l'analyse de la participation économique des Cercles de fermières, de leur création en 1915 jusqu'en 1945. L'auteure montre dans quelles proportions la production domestique et artisanale des cercles se compare à celle qui se fait ailleurs au Québec sans les incitatifs du ministère de l'Agriculture. De fait, cette aide est parcimonieuse à l'endroit des cercles (2 % de l'aide aux groupes agricoles) et seule l'analyse minutieuse du développement des cercles peut comprendre les rapports complexes que les cercles entretiennent avec l'État. L'étude systématique de ce type d'associations arrive à mettre en lumière tant les stratégies des acteurs que les contingences auxquelles ils doivent faire face.

LES CERCLES DE FERMIFIÈRES : UNE CONTRIBUTION À LA SURVIE DU MONDE RURAL ? *

Un visage méconnu du monde rural est dévoilé par l'analyse de la participation économique des Cercles de fermifières, de leur création en 1915 jusqu'en 1945. L'auteure montre dans quelles proportions la production domestique et artisanale des cercles se compare à celle qui se fait ailleurs au Québec sans les incitatifs du ministère de l'Agriculture. De fait, cette aide est parcimonieuse à l'endroit des cercles (2% de l'aide aux groupes agricoles) et seule l'analyse minutieuse du développement des cercles peut comprendre les rapports complexes que les cercles entretiennent avec l'État. L'étude systématique de ce type d'associations arrive à mettre en lumière tant les stratégies des acteurs que les contingences auxquelles ils doivent faire face.

S'il est une question qui suscite l'attention des économistes et des sociologues, c'est bien celle qui a trait aux formules adoptées par les individus et les groupes pour subsister durant une période de crise ou dans une économie de rareté. Pour le monde rural, différents points de vue devenus désormais des interprétations classiques, tels que ceux des historiens A.-V. CHAYANOV (1966) et E.P. THOMPSON (1970), éclairent ces pratiques et nous donnent à comprendre les formes particulières de passage à la modernité. Pour le Québec, quelques auteurs s'inspirant de ces travaux ont voulu remettre en cause la thèse d'une société supposément traditionnelle et immobile parce que s'étant lancée tardivement dans la modernisation. La plupart insistent alors sur les stratégies internes au monde rural

* Cette étude sur les Cercles de fermifières constitue l'un des volets d'une recherche, dirigée par l'auteure, portant sur les métiers féminins du point de vue de l'évolution sociopolitique féminine. Nous tenons à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son appui financier, Denis Béliveau qui agit comme assistant dans cette recherche depuis trois ans, Isabelle Dupuis qui a contribué à l'étude sur les industries domestiques, ainsi que Luc Dancause, Claude Guimond et Yves Otis pour la saisie manuelle des données. Nous remercions particulièrement Denis Béliveau qui a eu l'idée de chercher dans les Comptes publics les sources de financement des cercles et qui nous a assistés tout au long de la rédaction des différentes versions de cet article.

Le mot *fermifières* désigne ici les membres des cercles.

pour expliquer sa persistance et sa capacité d'adaptation (JEAN, 1985 ; COURVILLE, 1986). Gérard BOUCHARD (1987) parlera de la co-intégration, dans ce numéro-ci, pour caractériser les différentes affectations de l'espace et du travail au Saguenay ; d'autres utiliseront plutôt le concept de « pluriéconomie ». Quels que soient les termes employés, ils révèlent une économie complexe, modelée aussi bien par les espoirs et les rêves des habitants que par les nécessités conjoncturelles de la survie et les impératifs d'une structure économique plus large.

Ainsi, en période de crise, une plus grande autosuffisance peut devenir un recours majeur pour les familles rurales, sans signifier pour autant un repli sur soi ou un refus de la modernisation. Quand cette pratique s'accompagne d'une demande de subvention du gouvernement pour rester sur sa terre ou pour aller en défricher une autre tout aussi aride, ce n'est pas nécessairement le signe d'une inféodation du monde rural aux politiciens. Accusés d'avoir épousé l'idéologie dominante « agriculturiste » qui les aliène (PILON-LÉ, 1985), les habitants québécois des années de la Grande Crise n'auraient eu d'autre alternative que de partir pour la ville ou de rester sur place en pratiquant « l'autosubsistance ». Placée dans l'ordre de la fatalité, rarement dans celui des choix intentionnels, celle-ci n'a pas suscité l'analyse qui conviendrait. Terme flou et galvaudé, il apparaît chaque fois qu'on traite de production familiale. De Léon GÉRIN (1938) à Michel MORISSET (1987), on a fait de l'agriculture familiale le pivot du monde rural et de sa survie. Sans vouloir ici nous livrer à une pareille interprétation, nous aborderons la question par le biais de la contribution économique des agricultrices d'aujourd'hui à la production familiale. Ce faisant, nous espérons dévoiler les processus qui conduisent à l'autosubsistance et en comprendre les mécanismes.

Parce que les associations connues sous le nom de *Cercle des fermières* sont composées de femmes venant en très grand nombre du milieu rural (du moins depuis leurs débuts jusqu'en 1945), qu'elles se sont répandues sur tout le territoire du Québec et qu'elles ont pour but de développer la production domestique rurale, elles se prêtent admirablement à ce genre d'étude. Bien qu'il ne s'agisse en aucun cas de réduire la portée des Cercles à ce seul aspect, nous avons tenu à connaître leur production économique pour mieux comprendre dans quelle mesure ils répondaient aux besoins de leurs membres (COHEN, 1987 et 1989). Les sources accessibles pour une telle étude sont fragiles : essentiellement composées de rapports ministériels et de calculs effectués en vue de subventions, elles devront être maniées avec prudence et circonspection.¹ Ceci dit, voyons d'abord comment se sont développés les Cercles.

1. Nous avons utilisé les données accessibles dans les Comptes publics, que nous avons ensuite croisées avec celles recueillies dans les archives des cercles (fonds du ministère de l'Agriculture aux Archives nationales du Québec), et dans les revues *La bonne fermière* et *Terre et foyer*.

1. *Origine et développement du réseau*

Janvier 1897, Stoney Creek, Ontario. Coup de théâtre lors d'une réunion des *Farmers Institutes* : alors que le thème de la réunion est « la meilleure façon de faire l'élevage du bétail », une invitée, Adelaïde Hoodless, crée un émoi chez les agriculteurs présents en déclarant que « le bien-être des familles avait certainement autant d'importance que celui des troupeaux » et qu'il leur fallait enfin s'en préoccuper (RIALLAND-MORISSETTE, 1980). Quelques semaines plus tard, Hoodless réussit à réunir quelques centaines de femmes pour créer l'*Ontario Women's Institute*, première organisation de femmes rurales au monde.²

Au Québec, certaines fermières ne tardent pas à emboîter le pas. L'initiative revient aux anglophones : dès 1911, un groupe de jeunes filles qui fréquentaient le collège McDonald, institution offrant un enseignement ménager et agricole, décident de former un *Homemaker's Club*. Plusieurs clubs fondés par la suite décideront, en 1920, de se rallier à l'appellation *Women's Institute*.

Le pendant francophone est officiellement créé en 1915, au Saguenay/Lac-Saint-Jean. À l'instar des premiers *Homemaker's Clubs*, ce sont des jeunes filles des écoles ménagères qui composent les premiers cercles de fermières. Le ministère de l'Agriculture joue un rôle important dans leur fondation. Les agronomes Désilets et Bouchard les aident à s'organiser sur des bases légales, à se doter d'un plan de travail et à obtenir quelques subventions. Nous assistons alors à l'éclosion d'un mouvement féminin sans précédent dans le monde rural. La combinaison particulière des intérêts des fermières et des volontés et des principes gouvernementaux conduit au développement d'une association au profil étonnamment moderne. Officiellement lancée par le gouvernement, l'Association des cercles de fermières connaît un essor qui va au-delà de toutes ses attentes (Tableaux 1 à 4).

C'est à partir de 1925 et, plus particulièrement, dans les années 30 que l'organisation prend son véritable essor. Jusqu'en 1924, le Ministère n'autorise qu'au compte-gouttes la création de nouveaux cercles. Il faudra plus de dix ans pour atteindre la première centaine. Le cap des trois cents est franchi dès 1937 et la progression va en s'accroissant jusqu'au milieu des années 40.

L'évolution du membership montre bien l'importance des années trente dans le développement du réseau. De 1915 à 1925, l'Association regroupe près de 5 000 membres. Dix ans plus tard, au plus fort du mouvement de colonisation,

2. Ce mouvement allait se répandre un peu partout dans les pays industrialisés. Dans les dernières années du XIX^e siècle, l'Allemagne, la Norvège, le Danemark et la Suède se sont, tour à tour, dotés de telles organisations. Au XX^e siècle, des femmes du milieu rural se regroupent également en Pologne, en France, en Belgique (1906), en Irlande, en Hollande, en Italie et en Russie (1910).

les cercles comptent 11 230 adhérentes, pour atteindre le chiffre impressionnant de 50 000 en 1945. La chute brutale des effectifs après cette date réduit les prétentions de l'Association à représenter le monde rural féminin et indique l'importance d'une « périodisation » rigoureuse pour caractériser son évolution. C'est ce que nous avons tenté de faire pour montrer la vocation économique des cercles.

D'emblée, les Cercles de fermières encouragent le développement de pratiques agricoles et artisanales qui comblent le manque à gagner engendré par la Crise et donnent tout son sens à la production domestique des femmes.

Outre un réseau de solidarité, les fermières trouvent auprès de leur association des équipements et matériaux (métier à tisser, rouets, graines de semence, ruches), et de l'aide (conseils et cours) qui leur permettent d'apporter un complément (en produits agricoles, vêtements et parfois en argent) essentiel à l'équilibre du budget familial.

Alors que la Première Guerre avait fait monter la valeur de la production agricole d'environ 50 %, la Crise se traduit par son effondrement : en une seule année, elle diminue de 36 % et, en 1933, elle est retombée en deçà de ce qu'elle valait dix ans plus tôt. Pour plusieurs cultivateurs, le seul salut possible, hormis l'exode, réside dans la diversification et l'acquisition d'une certaine autosuffisance. De son côté, et dans le même esprit, l'État encourage de nouveau la colonisation. Les Cercles de fermières ont été partie prenante des deux mouvements : la diversification sur place et l'expansion des colonies.

2. Contribution économique des fermières

L'évaluation de la part des cercles dans l'économie est malaisée. Nous avons tenté de la chiffrer à partir des questionnaires remplis par les cercles pour demander une subvention au Ministère. Ces sources, forcément biaisées par la nature même de la demande — l'aide n'est-elle pas accordée de préférence aux cercles qui se conforment strictement aux directives? — indiquent de façon approximative les occupations auxquelles se livrent les fermières. Deux types d'occupations, catégorisées, inventoriées et comptabilisées, sont pratiqués et encouragés par les subventions : d'une part, l'agriculture familiale comme l'apiculture et l'aviculture et, d'autre part, les petites productions textiles (lin, laine et toile), organisées à partir du matériel donné ou acheté par les cercles.

Engouement variable selon les occupations

Des rapports annuels envoyés au Ministère de 1923 à 1945, il ressort que certaines occupations étaient préférées. Par la distribution de ruches, d'œufs d'incubation et de graines de semence, le Ministère encourage les fermières à

s'adonner à l'apiculture, à l'aviculture et à l'horticulture. Mais seules les deux dernières sont plus populaires. L'aviculture compte, en proportion, la plus importante participation: de 60 à 85% des membres. L'horticulture jouit également d'une grande popularité: de 70 à 90% des membres (suivant les années) déclarent avoir des fleurs.

L'apiculture ne connaît pas une telle popularité; il n'y a guère qu'au tout début de l'histoire des cercles qu'une forte proportion de membres s'y adonne. Avec le développement du réseau, la proportion des membres se déclarant apicultrices tend à se stabiliser autour de 10%. Le peu d'enthousiasme manifesté déçoit la Direction des cercles. De 1920 à 1924, de nombreux articles de leur revue *La bonne fermière* vantent les bienfaits du miel et démythifient la complexité de cette occupation. Malgré les encouragements et la publicité, l'enthousiasme des fermières demeure mitigé.³

À côté de ces activités agricoles, les travaux textiles gagnent en popularité de par la bonne coordination (pour l'échange de la matière première et l'écoulement des surplus) entre les membres et la Direction, les travaux d'artisanat étant aussi la manière la plus efficace pour les femmes de répondre aux besoins de la famille. *La bonne fermière* insiste, à son tour, sur les économies réalisées: les tissus traditionnels de laine et de lin sont plus avantageux comparés au coton trop cher et de piètre qualité.⁴ Non seulement les fermières et leurs familles seront-elles mieux vêtues, mais leur budget sera plus facile à équilibrer.⁵ À partir de 1932, 50% des membres filent et tissent.

La Direction des cercles obtient également du Ministère des distributions gratuites de graines de semence de lin, l'envoi d'instructrices spécialisées pour former les fermières, au besoin, et des encouragements à la multiplication des centres d'élevage de moutons.⁶

La culture du lin et l'élevage du mouton se répandent, la fabrication de tissus provenant de leurs produits augmente, les métiers se multiplient.⁷ On voit même s'établir une certaine répartition du travail. Le ministère de l'Agriculture prend en charge la planification de la production ainsi que la distribution des matières premières. Par le biais de la revue, il tente d'organiser un réseau

3. Cette propagande aboutit en 1924, dans le cadre du Congrès international d'apiculture, à la tenue d'une exposition provinciale. Ces encouragements n'ont pas les résultats voulus. On déplore le peu de participation des fermières, d'abord à travers un article, puis au Congrès général des cercles en 1927. *La bonne fermière*, VI, 2, 1925: 48 et VIII, 4, 1927: 107.

4. *La bonne fermière*, II, 3 (janvier 1921): 79.

5. *La bonne fermière*, VII, 1 (janvier 1926): 6.

6. *La bonne fermière*, II, 1, 1921: 7 et III, 3, 1925: 97-98.

7. En 1929, 3 411 membres déclarent posséder un rouet et 2 142, un métier à tisser. En 1935, les rapports font état de 9 560 fermières qui possèdent un rouet et 9 420, un métier à tisser; comme il y a 11 230 membres, c'est donc dire qu'environ 85% d'entre elles possédaient un métier ou un rouet.

d'échanges entre les Cercles de fermières qui produisent la filasse, les écoles ménagères et les établissements voués à l'enseignement des travaux domestiques,⁸ et les plus petites manufactures.

Entre les cercles, des liens privilégiés se créent et permettent un essor de ces industries; la fermière qui cultive le lin ou élève des moutons fournit les matières premières à celle qui fabrique des tissus à domicile. Par ces échanges, les cercles s'ouvrent un peu à la production marchande et trouvent à écouler leurs produits sur les comptoirs commerciaux ou, mieux, lors des expositions.⁹ Ce pourrait ne doit pas nous empêcher de voir les cercles comme un véritable centre d'activité économique. Ils servent de lieu non seulement d'apprentissage et de perfectionnement des techniques domestiques et agricoles pour leurs membres, mais aussi, selon les cas, d'échange et d'acquisition de ressources complémentaires, en nature ou en argent. Il est presque impossible de savoir avec exactitude et pour l'ensemble des cercles ce que ces gains représentent.¹⁰

Évaluation et caractéristiques de la production des fermières

Nous avons cherché à déterminer la production des cercles par rapport à celle du Québec. Il a fallu nous baser sur des données peu sûres: les chiffres avancés par les cercles dans leurs rapports annuels, comme ceux publiés par la revue, ne peuvent être considérés comme absolument justes. Les uns sont compilés approximativement pour justifier une demande de subvention; les seconds relèvent plus de la propagande que de la statistique. D'autre part, comment savoir si les statistiques nationales incluaient la production des fermières? Nous avons fait des moyennes que nous manierons avec circonspection: nous ne les utiliserons d'ailleurs que pour indiquer des tendances.¹¹

8. Par exemple, l'École pratique d'industries domestiques de Sainte-Martine (Chateaubriand) et l'École des arts domestiques de Québec, subventionnée dès sa création en 1932 par le ministère de l'Agriculture. *La bonne fermière et la bonne ménagère*, XII, 5, 1931.

9. Un premier comptoir de vente est créé à Montréal, en 1923, avec l'aide de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Cette initiative sera reprise dans la plupart des centres importants en liaison avec les Écoles d'arts domestiques et des grands magasins comme Dupuis et Frères ou la maison Goodwin. *La bonne fermière*, VI, 1, 1925: 29; VIII, 2, 1927: 70 et VIII, 3, 1927: 94.

10. Nous sommes actuellement en train d'évaluer cette production sur un échantillon de cercles à travers le Québec, choisis aussi bien en fonction des sources disponibles que des régions représentatives de l'implantation de l'association.

11. Deux hypothèses extrêmes étaient possibles: la première suppose que ces résultats englobent la production des fermières, et la seconde, qu'ils ne le font pas. Nous avons alors établi des moyennes à partir des résultats obtenus dans chacune des hypothèses. On note que les écarts entre les deux résultats sont généralement minimes si bien que les moyennes obtenues reflètent assez fidèlement les tendances générales.

Deux caractéristiques les résument, c'est une production en progression et à contre-courant des tendances provinciales correspondantes. Ainsi, alors que l'apiculture est en baisse au Québec, celle des cercles augmente de façon continue. La proportion des ruches exploitées par les cercles passe de 3% de l'ensemble, en 1929, à 24% quatorze ans plus tard. Cette progression s'explique par la hausse constante du nombre de colonies exploitées par les fermières, alors que, pour l'ensemble du Québec, les statistiques indiquent une diminution progressive de cette activité.¹²

L'élevage de la volaille présente des caractéristiques semblables. Le nombre de poules pondeuses nourries par les fermières progresse à un rythme beaucoup plus rapide que le cheptel québécois. De 1931 à 1943, les fermières multiplient par dix leur patrimoine initial, si bien qu'elles possèdent 21% des poules pondeuses recensées.¹³ Fait à remarquer, la progression du taux de productivité en œufs tend à le rapprocher de la moyenne nationale.

Dans le domaine du lin et de la laine, les résultats annoncés par les cercles témoignent également d'une production croissante, mais également à contre-courant. Alors que la production annuelle en laine tend à diminuer petit à petit au Québec à partir des années 30, celle déclarée par les cercles est multipliée par quatre. Mesurée sur les données nationales, leur production passe de 4,6% en 1929 à 25,3% en 1943. Même constat en ce qui concerne le nombre de moutons. Au Québec, de 1931 à 1943, leur élevage est à la baisse, tandis que les cercles multiplient par quatre leur nombre.¹⁴ Quant à la culture du lin, les données révèlent une situation pour le moins paradoxale. La surfaceensemencée par les fermières serait supérieure en 1937, en 1938 et en 1939 à celle comptabilisée pour l'ensemble du Québec ! À elles seules, elles cultiveraient du lin sur une superficie plus importante que celle qu'on déclare exploitée industriellement.¹⁵ Au-delà

12. En 1929, les cercles déclarent être en possession de 3 723 colonies d'abeilles. Pour l'ensemble du Québec on en recense alors 106 331. En 1943, 21 687 colonies sont exploitées par les membres, alors qu'il y en a 79 380 dans tout le Québec. À ce moment, si les statistiques nationales incluent les ruches des fermières, leur part est de l'ordre de 27,3% ; dans le cas inverse, à savoir la non-inclusion dans les statistiques des colonies des cercles, leur part se chiffre à 21,5%. D'où notre évaluation moyenne à 24%. *Annuaire statistique du Québec et Rapport annuel du ministère de l'Agriculture.*

13. En 1931, les cercles déclarent élever 108 654 poules ; en 1943, ils en possèdent 1 024 782. Les données pour le Québec indiquent, pour les mêmes années, une progression nettement plus lente. Le nombre déclaré de poules passe de 3 128 700 à 4 248 000, soit une augmentation de l'ordre de 35%. Source : *Id.*

14. Le nombre de moutons élevés au Québec passe de 385 904 en 1931 à 295 400 en 1943. Les données concernant les cercles témoignent d'une progression constante : de 22 613 moutons en 1931 à 94 108 en 1943.

15. Alors que l'*Annuaire statistique du Québec* donne une superficie de 2 800 acresensemencées en lin pour l'ensemble du Québec, les cercles déclarent ensemencer l'équivalent de 2 996 acres !

d'un doute légitime sur la validité de telles statistiques, tirons quelques conséquences.

En deux décennies, les fermières ont acquis une habileté et une compétence qui leur ont permis d'augmenter leur productivité et leurs ressources de façon assez spectaculaire. Toutefois, leur production est restée cantonnée dans certains domaines de l'espace domestique. Par exemple, aucun cercle n'a développé de production fromagère et, ainsi, la fabrication des produits laitiers, pourtant entre les mains des femmes jusqu'à la fin du 19^e siècle (TREMBLAY, 1987), est resté dans la filière industrielle. Les cercles ne tentent à aucun moment de récupérer cette pratique avec les savoirs traditionnellement féminins qu'elle impliquait: ils se tiennent à l'écart d'un domaine que la spécialisation et l'industrialisation marchandes ont rendu trop concurrentiel, et étendent leur activité dans des secteurs d'appoint.

On y a, le plus souvent, vu l'ingérence directe du ministère de l'Agriculture, lequel, par ses subventions, aurait déterminé les types de production et d'activité des cercles. Nous avons soumis cette hypothèse à un examen plus attentif.

3. *Les cercles et l'État*

La production des Cercles de fermières bénéficie pendant plusieurs années d'un encouragement verbal plus que d'une véritable assistance financière.

Une aide parcimonieuse

L'analyse détaillée des comptes publics révèle l'aide consentie par le gouvernement aux organismes agricoles. Notons d'abord, et pour bien nous situer, que l'enveloppe du ministère de l'Agriculture occupe, au cours de notre période, de 5 à 10% du budget provincial. Les dépenses du gouvernement passent de 5 480 590 \$ en 1910 à 11 671 833 \$ en 1918, alors que la part de l'agriculture varie de 5 à 6%; en 1932 et en 1933, avec un budget total dépassant les 37 000 000 \$, elle monte à 9,67%, puis à 10% des crédits; elle restera supérieure à 8% jusqu'en 1940 malgré l'industrialisation et l'urbanisation. Durant la Crise, la colonisation voit elle aussi ses crédits augmenter: moins de un million avant 1926 (2 à 4% du budget), ils sautent à plus de 2 000 000 \$ en 1933 (6,17% du total); en 1939, ce poste compte encore pour 6% du budget.

Environ 10% du budget du ministère de l'Agriculture est consacré aux subventions. Y est admissible toute association qui répond au large critère «d'œuvrer au développement de l'agriculture». Cela laisse amplement de place aux jeux des influences et des volontés politiques (MIGNER, 1975). Jusqu'en 1937, il est clair, en tout cas, que ce sont les groupes masculins (sociétés d'agriculture, cercles agricoles et coopératives, pour l'essentiel) qui en sont les

principaux bénéficiaires. De 1915 à 1945, la part des sociétés d'agriculture varie de 21 à 51% de toutes les subventions; au second rang, jusqu'au début des années trente (27 à 45%), les cercles agricoles céderont ensuite le pas aux coopératives (21 à 50%).

Quant à eux, les Cercles de fermières (et autres associations féminines rurales) ne reçoivent qu'une très faible part des subventions : jusqu'en 1935, elle ne dépassera pas 2%. Par la suite, les cercles verront leurs allocations augmenter au point d'atteindre, dans les années 40, le seuil des 10%. Encore ici, l'impact des années 30 est visible.

Parmi les facteurs expliquant la hausse des subventions, retenons la croissance des effectifs (le montant versé à chaque cercle dépend du nombre de membres, tout en étant soumis à un plafond), la généralisation de la pratique à tous les cercles (pour l'achat de métiers à tisser, pour l'ouverture de comptoirs de vente, etc.), leur regroupement en fédérations régionales, et peut-être aussi leur implication, fort appréciée, dans la mission colonisatrice. Limitée à moins de 1 500 \$ en 1922, l'aide gouvernementale dépasse les 12 000 \$ en 1945.

Sans qu'il soit facile de savoir pourquoi, les cercles arrivent bons derniers comme bénéficiaires des subventions aux associations rurales. Les critères d'attribution ne sont alors ni très explicites ni entièrement définis,¹⁶ mais ils favorisent manifestement les organismes directement impliqués dans la production agricole marchande. Pourquoi alors les cercles en bénéficieraient-ils ? Se poser la question revient à chercher les raisons pour lesquelles les cercles obtiennent de l'aide.

Quatre périodes

Au fur et à mesure de leur multiplication, les cercles avancent différents arguments pour justifier leurs démarches. Il s'agit d'abord et avant tout de se faire reconnaître par le Ministère. Pour se donner un statut officiel, ils demandent chacun une allocation de base de 50 \$ par année. En 1920, après bien des pressions, ils n'en obtiendront que la moitié.¹⁷ Ensuite, il leur reste à démontrer

16. Certes, il est vrai que l'Union catholique des cultivateurs, par exemple, s'opposait, à ses débuts, à la politique gouvernementale. Mais très rapidement, ce n'est plus le cas : elle n'en recevra pas plus de subventions pour autant. Avec un nombre légèrement inférieur de membres, elle reçoit une aide monétaire encore plus faible que celle attribuée aux cercles. Ce n'est donc ni la logique du nombre de membres, ni l'adhésion inconditionnelle aux mesures agricoles du gouvernement qui semblent déterminer l'aide apportée par celui-ci.

17. Au congrès de 1919, le Conseil provincial présente une requête visant à obtenir 50 à 100 \$ par cercle. Malgré l'appui de Désilets, le Ministère ne concèdera qu'une subvention de 50 c par membre, plafonnée à 25 \$ par cercle, et ce, à certaines conditions : il exige un fonctionnement régulier du cercle qui doit en outre tenir des conférences sur l'agriculture féminine et l'économie domestique, et s'engager à organiser une semaine d'enseignement ménager.

qu'ils sont en mesure de contribuer au développement de l'économie domestique, l'animation sociale venant par surcroît. Les cercles produisent des budgets détaillés, sur lesquels ils voudraient que les subventions soient indexées.

□ 1915-1922

Durant cette période, les subventions sont liées à la somme des cotisations perçues (et des revenus d'activités récréatives). Le Ministère n'intervient que pour inciter les cercles à prendre leur essor. D'ailleurs, les cotisations sont nettement plus élevées que les subventions, minimes au demeurant jusqu'à 1921 (Tableau 1). Ce qui est significatif dans cette démarche, ce ne sont pas tant les sommes obtenues que la reconnaissance qu'elles procurent. L'aide la plus importante échappe presque totalement à ces chiffres, car elle est fournie en nature. Chaque association qui en fait la demande recevra gratuitement une douzaine d'œufs d'incubation par membre (jusqu'à concurrence de trois cent soixante œufs), deux colonies d'abeilles avec l'outillage nécessaire, des graines de semence, et, pour celles disposant de terres qui s'y prêtent, cinquante plants de fraisiers et de framboisiers. Conditionnelle au fonctionnement du cercle à partir d'un programme d'activités agricoles et, donc, à l'adoption d'un budget de fonctionnement, l'assistance étatique n'est plus attribuée de manière sporadique mais renouvelable chaque année.

TABLEAU 1

Membership et financement des cercles, 1915-1922.

ANNÉE	CERCLES ¹ (N)	MEMBRES ¹ (N)	SUBVEN- TIONS ² (\$)	COTISA- TIONS ³ (\$)	REVENUS TOTAUX ⁴ (\$)	REVENUS MOYENS PAR CERCLE (\$)
1915	3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1916	6	295	100	74	174	22
1917	10	539	11	135	145	15
1918	15	861	55	215	270	18
1919	23	1 047		262	262	11
1920	39	2 162	73	1 081	1 154	30
1921	52	3 483	911	1 742	2 653	51
1922	70	5 151	1 497	2 576	4 073	58

¹ Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec.

² Comptes publics du Québec; jusqu'en 1921 ces chiffres ne représentent qu'une évaluation des allocations en nature.

³ Estimées à partir du nombre de membres multiplié par 0,25\$ (1915-1919) ou par 0,50\$ (1920-1922).

⁴ Nous savons, par *La bonne fermière*, que les cercles tirent aussi des revenus *substantiels* des sociétés d'agriculture locales.

□ 1923-1933

La deuxième période est déjà celle d'une organisation plus systématique (Tableau 2). Les cercles savent désormais avoir droit à une subvention de base qu'ils tentent sans cesse de faire augmenter ; sous la pression du congrès de 1927, le Ministère majore son aide de 10 \$, le faisant passer à 35 \$ l'année suivante. Les cotisations, en hausse à 1 \$ par membre, fournissent toujours le revenu principal des cercles (plus de la moitié jusqu'en 1931). Quand aux dons en nature, ils sont réorganisés pour mieux répondre aux besoins ;¹⁸ la revue joue un rôle de premier plan dans la publicisation des programmes de distribution des graines de semence, des œufs, etc. Les distributions en nature auront cependant tendance à diminuer à partir de la fin des années vingt pour faire place aux subventions à l'achat de métiers à tisser. En 1926, plus du tiers des membres déclarent pratiquer le tissage. Le réseau d'échanges et d'entraide va dès lors s'étendre

TABLEAU 2

Membership et financement des cercles, 1923-1933.

ANNÉE	CERCLES ¹ (N)	MEMBRES ¹ (N)	SUBVEN- TIONS ² (\$)	COTISA- TIONS ³ (\$)	REVENUS TOTAUX (\$)	REVENUS MOYENS PAR CERCLE (\$)
1923	86	4 976	3 215	4 976	8 191	95
1924	86	5 086	2 569	5 086	7 655	89
1925	90	5 924	1 960	5 924	7 884	88
1926	100	6 225	2 879	6 225	9 104	91
1927	112	6 700	3 122	6 700	9 822	88
1928	121	7 262	3 445	7 262	10 707	88
1929	124	7 294	3 861	7 294	11 155	90
1930	130	7 222	3 564	7 222	10 786	83
1931	137	7 272	3 702	7 272	10 974	80
1932	144	6 950	4 820	6 950	11 770	82
1933	166	6 792	5 975	6 792	12 767	77

¹ Rapports du ministère de l'Agriculture et Comptes publics du Québec.² Comptes publics du Québec.³ Estimées à partir du nombre de membres multiplié par 1 \$.

18. « Le ministère de l'Agriculture a résolu de développer cette année l'aviculture dans la moitié des cercles en commençant par ceux qui ont été fondés depuis trois ou quatre ans et qui n'ont guère profité de la distribution des œufs précédemment. C'est pourquoi, cette année, toute les avicultrices de la moitié des cercles recevront des œufs et l'autre moitié des graines potagères. » En 1924, l'année suivante, cet ordre sera renversé. *La bonne fermière*, IV, 2, 1923 : 66.

depuis celles qui cultivent le lin ou élèvent des moutons jusqu'à celles qui tissent la matière première et fabriquent des vêtements. Bien que visant d'abord la consommation familiale, les fermières cherchent aussi à vendre ou à échanger leurs produits : les expositions et les concours provinciaux, mais encore la vente en magasin, chez Dupuis et Frères ou Goodwin, servent ainsi de catalyseur à une production textile qui profite aussi bien aux cercles (équipement subventionné) qu'à leurs membres. Deux faits, donc, à retenir pour la période : d'un côté, l'assistance gouvernementale privilégie directement certaines activités productrices (aviculture, produits textiles, etc.) ; de l'autre, les Fermières gagnent en autonomie et en solidarité.

□ 1934-1939

La troisième période donne lieu à un développement fulgurant (Tableau 3). Les cercles tirent toujours leurs revenus des mêmes sources : essentiellement des cotisations et des subventions et, occasionnellement, des ventes ou des activités récréatives. Le Ministère, ayant complètement arrêté les dons en nature, devra à la place augmenter l'allocation régulière pour la fixer à 1 \$ par membre en règle, jusqu'à concurrence de 50 \$ par cercle. Les subventions à l'achat de métiers à tisser se poursuivent et représentent un montant substantiel. Notons, avec les restrictions qu'imposent des données estimées, que c'est la première fois dans l'histoire des cercles que le Ministère leur verse autant d'argent qu'ils en perçoivent de leurs membres. Qu'il monnaie son aide s'explique assez bien par l'accroissement numérique et géographique des cercles : il devient plus compliqué de distribuer aux quatre coins de la province des œufs, des ruches et des graines.

TABLEAU 3

Membership et financement des cercles, 1934-1939.

ANNÉE	CERCLES ¹ (N)	MEMBRES ¹ (N)	SUBVEN- TIONS ² (\$)	COTISA- TIONS ³ (\$)	REVENUS TOTAUX (\$)	REVENUS MOYENS PAR CERCLE (\$)
1934	212	8 877	3 798	8 877	12 675	57
1935	260	11 230	5 508	11 230	16 738	64
1936	308	13 229	12 962	13 229	26 191	86
1937	334	14 245	12 355	14 245	26 600	80
1938	459	19 665	9 699	19 655	29 364	66
1939	560	24 271	28 759	24 272	53 031	93

¹ Rapports du ministère de l'Agriculture et Comptes publics du Québec.

² Comptes publics du Québec.

³ Estimées à partir du nombre de membres multiplié par 1 \$.

Plus facile à évaluer, le support de l'État devient plus visible ; il est aussi plus important en termes absolus et il compte assez pour que les cercles le revendiquent dûment, année après année.

□ 1940-1945

Durant la Guerre, la structure de l'association va se mouler plus étroitement sur celle des districts agronomiques délimités par le Ministère. Pour mieux agencer les activités avec les différents programmes ministériels, mais aussi pour répondre à l'extension prise par le réseau, y compris dans les régions de colonisation, des fédérations sont constituées partout sur le territoire en 1940 (DESJARDINS, 1983). Cette décentralisation de l'organisation a d'abord pour effet de resserrer les liens entre les cellules d'une même région, mais elle s'accompagne aussi d'une plus grande homogénéisation des pratiques et de la procédure des cercles, qui doivent se soumettre à toutes sortes de modalités pour être admissibles aux subventions. On assiste à une formalisation poussée de leur fonctionnement : des règlements stricts sont édictés qui les obligent à des réunions statutaires, les placent sous la surveillance de l'agronome régional et les soumettent à l'autorité, certes éclairée et bienveillante, d'une directrice provinciale, Anne-Marie Vaillancourt, fonctionnaire du Ministère.

Tant la procédure, précisée dans ses moindres détails, que l'encadrement, donnant aux présidentes locales une autorité accrue, tendent à faire des cercles des lieux d'exécution. L'adoption par leurs assemblées de plans de travail annuels, ventilés autour de thèmes mensuels, fait croire à une véritable prise en main de l'association par le Service de l'économie et des arts domestiques du Ministère. La part des subventions diverses dépasse largement celle des cotisations dans les revenus du mouvement (Tableau 4). Le budget échu à chaque unité locale ne change pas tellement (entre 10 à 15 \$ de plus par année) ; le principal nouveau poste est la subvention distribuée aux vingt-deux fédérations qui reçoivent en moyenne 525 \$ chacune en 1945. Ces chiffres témoignent aussi de l'implication plus systématique et organisée du Ministère ; de 1939 à 1945, une sorte d'osmose s'est réalisée entre le mouvement associatif et l'État provincial. Le pacte sur lequel cette union repose tient à la fois de la nécessité (garder les gens sur place, maintenir à tout prix une production domestique) et de la survie. L'Église, effrayée du danger qu'une telle politique représente pour son autorité, réclame dès 1940 la dissolution des Cercles de fermières et entreprend de créer une association parallèle, l'Union catholique des fermières. Mais cette lutte d'arrière-garde est perdue d'avance : après trente ans, le mouvement des fermières est trop solidement implanté aux quatre coins du Québec.¹⁹

19. Nous avons développé ailleurs, dans : *Espace, population et société* (à paraître en 1989), l'analyse de son implantation géographique.

L'étude de la participation des cercles à l'économie nous laisse entrevoir les objectifs visés par ce regroupement, et apprécier le type de liens qu'il entretient avec le ministère de l'Agriculture. Apparaît, en effet, à travers ces chiffres, une nouvelle configuration de l'association. Loin d'être un appendice ou un prolongement des volontés ministérielles, elle émerge avec son orientation et ses particularités. Si elle bénéficie de l'aide initiale du gouvernement, on constate que, de 1915 à 1934, elle n'en reçoit qu'une proportion infime (2% au maximum), suffisante néanmoins pour justifier une aide technique non monétaire plus considérable. Toutefois, ce concours est concomitant à l'extension de l'association. Une fois l'envol de l'organisme effectivement pris, l'aide se fait plus importante, plus contraignante aussi. De 1935 à 1945, l'essor des cercles ne peut être dissocié des programmes étatiques de colonisation et de retour à la terre.

*
* *
*

On peut donc distinguer deux grandes étapes dans l'évolution du mouvement : le départ et la reconnaissance. La première est la mise sur pied d'une association de femmes rurales, dédiée à la mise en commun de certains savoirs et techniques domestiques. Le but principal sera de les faire fructifier en les valorisant. D'abord, il faut les rendre visibles : donc, les sortir de l'espace familial. La production des femmes devient, par le biais de l'association, la participation des fermières aux industries domestiques. En identifiant chacune des productions par un vocable approprié (cultiver des fleurs devient la pratique de l'horticulture, par exemple), et en les mesurant par des calculs et des rapports annuels, les cercles confèrent statut et valeur à leurs activités. Ainsi s'opère, à travers les cercles, un double mouvement de distanciation de l'univers familial et individuel (bien qu'ultimement il en soit la source) et de mise en commun des ressources et des savoirs féminins. Tout se passe comme si l'activité des cercles répondait aux besoins généraux de tous les membres et non seulement à ceux, privés, des individus et des familles. Si ces derniers se trouvaient à en bénéficier, ce serait par surcroît.

En effectuant très tôt la séparation entre les besoins privés des membres et leur production dans les cercles, l'organisme opère un passage essentiel qui lui assure ses principaux appuis. Il indique par là qu'il a compris les règles du jeu qui consistent à maintenir une distinction étanche entre le bien public et les ambitions privées (HIRSHMANN, 1983). Toutefois, il faut bien voir que cette distinction reste plus formelle que matérielle puisque la production des cercles est, soit consommée par les fermières, soit vendue pour apporter un revenu familial d'appoint. C'est particulièrement vrai pour l'artisanat textile dont le produit fini appartient en propre au membre, même s'il a été fabriqué à partir

TABLEAU 4

Membership et financement des cercles, 1940-1945.

ANNÉE	CERCLES: (N)	MEMBRES: ¹ (N)	SUBVENTIONS: ² AUX CERCLES (\$)	SUBSIDES POUR MÉTIER: ² (\$)	COTISATIONS: ³ (\$)	REVENUS TOTALS (\$)	REVENUS MOYENS PAR CERCLE (\$)	SUBVENTIONS AUX FÉDÉRATIONS (\$)
1940	645	27 907	22 837	1 562	27 907	52 307	81	
1941	712	31 466	23 304	487	31 466	55 257	77	
1942	784	38 890	30 265	3 065	38 890	72 211	92	
1943	821	42 050	32 440	2 196	42 050	76 686	93	8 135
1944	866	49 000	35 655	1 964	49 000	86 618	100	10 417
1945	877	50 000	37 817	2 346	50 000	90 164	103	11 610

¹ Rapports annuels du ministère de l'Agriculture du Québec.² Comptes publics du Québec.³ Estimées à partir du nombre de membres multiplié par 1 \$.

des ressources collectives ; d'ailleurs, ce genre de production répondra bien plus directement aux fluctuations de la demande interne qu'aux incitations, pourtant nombreuses et insistantes, du Ministère et de la revue.

Il faut également noter que le mouvement s'appuie sur la division traditionnelle du travail entre les sexes pour faire reconnaître sa vocation économique. Les cercles contribuent à sauvegarder une structure économique dans laquelle la cellule familiale occupe la position centrale. Mais ils offrent aussi un canal où les fermières rétablissent la transmission de leurs savoir-faire (COHEN, 1982), tout en faisant avaliser leur participation à l'économie par le gouvernement. Ce n'est qu'après la grande Crise que l'État s'attaque vraiment aux problèmes de la modernisation et fait appel, pour cela, à la collaboration de toutes les associations rurales. Les Cercles de fermières sont tout indiqués pour servir de courroie de transmission à la politique du gouvernement, surtout en matière de colonisation. On a d'ailleurs vu comment s'est accrue son aide matérielle aux cercles.

Au terme de cette analyse, ce n'est pas l'inféodation des cercles au gouvernement et leur possible manipulation par ses agents qui posent problème, mais l'existence même de ce lien. En examinant la nature du rapport des cercles à l'État, on découvre une dynamique particulière, caractéristique de ce qu'on sait déjà du fonctionnement de l'État interventionniste et de la société qui le voit émerger. Les demandes des associations révèlent des besoins nouveaux, liés ici à la percée d'un secteur économique, auparavant invisible, dont l'État se déclare prêt à tenir compte. Sur la base de cette reconnaissance, le mouvement prospère parce qu'il assume à ses membres la valorisation, symbolique aussi bien que matérielle, d'activités jusque-là non comptabilisées dans la production nationale et considérées comme gratuites parce que relevant du devoir personnel. En retour, le mouvement devient le lobby officiel des fermières auprès du gouvernement, tout en servant de relais à l'Administration dans le monde rural. Toutefois, et malgré ces liens privilégiés, il conserve un caractère d'association volontaire qu'aucune directive, fût-elle du Ministère ou de l'Église, ne peut effacer. Son autonomie, aussi relative que celle de bien d'autres groupes d'intérêt, se mesure aux bénévoles qu'il recrute, aux cotisations qu'il perçoit, aux travaux qu'elles exécutent et aux structures dont elles se dotent. En somme, le mouvement des Cercles de fermières a su donner un statut aux femmes rurales en même temps qu'il se construisait une histoire.

Yolande COHEN

*Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.*

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, Gérard, 1987, « Sur la reproduction en milieu rural : Systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 : 229-251.
- BOUCHARD, Gérard, 1988, « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3.
- CHAYANOV, Aleksandr-Vasilivich, 1966, *The Theory of Peasant Economy*, Homewood (Illinois), D. Thorner, B. Kerblay et R.E.F. Smith, 317p.
- COHEN, Yolande, 1982, « Les cercles de fermières au Québec », *Pénélope*, 7 : 87-97.
- COHEN, Yolande (dir.), 1987, « L'association des cercles de fermières au Québec: Sociabilité et influence sociale », dans : *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal Express, pp. 135-154.
- COHEN, Yolande, 1989, « L'implantation géographique des cercles », dans : *Espace, population et société*, Paris, L'Harmattan (à paraître).
- COURVILLE, Serge, 1986, « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle: Survie ou survivance? », *Recherches sociographiques*, XXVII, 2 : 177-192.
- DESIARDINS, G., 1983, *Les cercles des fermières et l'action féminine en milieu rural entre 1951 et 1944*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 297p. (mémoire de maîtrise en histoire).
- GÉRIN, Léon, 1938, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Fides, 218p.
- JEAN, Bruno, 1985, *Agriculture et développement de l'Est-du-Québec*, Québec, Les presses de l'Université du Québec, 431p.
- MIGNER, Robert-Maurice, 1975, *Le monde agricole québécois et les premières années de l'Union catholique des cultivateurs, 1918-1930*, Montréal, Université de Montréal, 424p. (thèse de doctorat en histoire).
- MORISSET, Michel, 1987, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 203p.
- PILON-LÉ, Lise, 1985, « De l'agriculturisme au matérialisme historique: Les métamorphoses du discours des intellectuels sur l'agriculture et le milieu rural au Québec », dans : Bruno JEAN (dir.), *La ruralité en question. Réalité sociale et théorie sociologique*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Actes et instruments de recherche en développement régional, 1, 82p.
- RIALLAND-MORISSETTE, Y., 1980, *Le passé conjugué au présent*, Montréal, Éditions Pénélope, 250p.
- THOMPSON, E.-P., 1988, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 791p.
- TREMBLAY, Martine, 1987, *Rôles et activités de la femme idéale d'après la littérature agricole au XIX^e siècle*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 137p. (maîtrise en études québécoises).